

Comité ou tout sous-comité, relativement aux matières énoncées dans des pétitions en obtention de bills de divorce.

2. Votre Comité recommande, de plus, qu'il lui soit permis de siéger pendant tous les ajournements du Sénat, et aussi pendant les séances du Sénat.

3. Votre Comité recommande, en outre, que soit accordée l'autorisation de nommer autant de sous-comités qu'il jugera nécessaires pour entendre et examiner les pétitions en divorce que le Comité des divorces pourra leur déférer, le sous-comité, dans chaque cas, devant faire connaître ses conclusions au Comité principal.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que le rapport soit maintenant pris en considération.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que le rapport soit adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Horner—

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à demain, à onze heures de la matinée.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération du deuxième rapport du comité de Sélection.

L'honorable sénateur White propose, appuyé par l'honorable sénateur Horner—

Que le rapport soit adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le Sénat se reporte aux "Avis de motions".

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson—

Que les sénateurs désignés dans le deuxième rapport du comité de Sélection pour former les divers comités permanents au cours de la présente session,